



Claude Villain

Maire

Thierry Biron

Co-Maire

Édito

Chères Brétignolaises,
Chers Brétignollais,

Le 15 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire l'avenir de Brétignolles-sur-Mer. Nous tenons d'abord à vous adresser un immense merci. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette élection, et merci pour la confiance accordée à notre équipe.

Cette confiance nous honore. Elle nous engage surtout à agir avec sérieux, transparence et détermination pour respecter les engagements pris devant vous.

Pour mener à bien les nombreux projets qui attendent notre commune, nous avons fait un choix inédit : partager la fonction de maire. En tant que co-maires, nous, Thierry Biron et Claude Villain, travaillerons ensemble, entourés d'une équipe municipale motivée et pleinement mobilisée au service de Brétignolles.

Notre méthode est simple : travailler de manière collective et partagée. Gérer une commune, c'est écouter, expliquer et construire avec les habitants et des services en action. Les Brétignollais seront associés aux grandes décisions qui concernent leur cadre de vie. Diagnostics partagés, scénarios mis en débat, choix assumés et expliqués : telle est notre façon d'agir. Nous continuerons également à venir à votre rencontre pour écouter vos attentes et vos idées.

Les premiers chantiers sont déjà engagés. Parmi eux, la reprise du projet de Maison de Santé constitue une priorité. Nous voulons en faire un véritable fleuron communal, au cœur d'une politique de bien-être, de prévention et de solidarité entre les générations. Ce projet s'inscrit dans une vision plus large portée notamment par le futur pôle des Gatinelles.

Car ces réalisations ne sont pas isolées. Elles participent d'un même objectif : construire un Brétignolles où l'on vit bien à tous les âges, où les générations se rencontrent et s'entraident, où les jeunes, les familles et les actifs trouvent pleinement leur place.

Avec les projets structurants des Gatinelles, de la Normandelière et de la Parée, nous voulons bâtir ensemble un Brétignolles exemplaire, fidèle à son identité et résolument tourné vers l'avenir.

Une ambition plus grande pour la Maison de Santé



>Élus municipaux et professionnels de santé sont réunis pour redessiner le projet d'extension de la Maison de Santé.

Contact



www.bretignollessurmer.fr

Tél : 02 51 22 46 00

Mail : mairie@bretignollessurmer.fr



@Bretignollessurmer85



Bretignollessurmer_ville

Sommaire



Actualités

Un nouveau Conseil municipal installé

p2

Grand angle

La Maison de Santé : un fleuron local à développer

p4-5

À la loupe

Partageons la plage pour un été serein !

p7

Chiffre clé

17

C'est le nombre de spectacles et concerts proposés par la Ville durant les mois de juillet et août dans le cadre de sa saison culturelle estivale. C'est tout autant de belles occasions de partager des moments festifs. Profitez-en !



Un nouveau Conseil municipal installé



> Vendredi 20 mars 2026, les 29 nouveaux élus municipaux ont été installés (Frédéric Portais et Enzo Guillet absents sur la photo).

À la suite des élections municipales du 15 mars dernier, le nouveau conseil municipal de Brétignolles-sur-Mer s'est réuni le vendredi 20 mars pour sa séance d'installation. À cette occasion, le maire et les Adjoints ont été élus, et les conseillers municipaux ont été officiellement installés.

Avant le début de la séance d'installation, Frédéric Fouquet, Maire sortant, a accueilli les nouveaux élus avant de céder la présidence de la première partie de réunion au doyen d'âge, Daniel Guérin. **Le Conseil municipal est composé de 29 élus** (cf. détail page 3) : 22 dans le groupe Pour Brétignolles et 7 dans le groupe Réussir Brétignolles. L'élection du Maire par le Conseil municipal s'est déroulée au scrutin uninominal secret. **Avec 29 voix, Claude Villain a été élu Maire de Brétignolles-sur-Mer à l'unanimité.** Ensuite, le Conseil municipal a déterminé le nombre d'adjoints au maire au nombre de 8 personnes et ces derniers ont été élus à l'unanimité.

Les 100 premiers jours du mandat : de l'acclimatation à l'action

Assurer la continuité administrative et technique de la commune

Claude Villain, Maire de Brétignolles-sur-Mer, et Thierry Biron, Co-Maire et 1^{er} Adjoint, ont engagé un premier temps de travail centré sur la prise en main des dossiers et la structuration de l'action municipale en étroite collaboration avec Amélie Dauger, Directrice Générale des Services de la commune. Leur volonté : avancer de manière complémentaire grâce à leur binôme et avec une méthode fondée sur l'écoute, la concertation et la transparence. Cette phase d'installation des nouveaux élus, essentielle pour construire une relation de confiance et de travail avec les agents municipaux, doit permettre de poser les bases d'une action collective efficace et durable.

Deux premières décisions stratégiques

Parmi les premiers sujets traités figure la situation du site naturel de la Normandelière. Après analyse, la Municipalité



> Claude Villain et Thierry Biron ont fait le choix de gouverner en binôme pour avoir une action plus efficace et plus réactive.

a décidé de retirer le pourvoi en cassation engagé devant le Conseil d'Etat. La décision rendue par la Cour administrative d'appel de Nantes le 6 juin 2025 fait donc acte.

La Municipalité souhaite ainsi avancer de manière plus sereine, en travaillant avec les règles existantes plutôt que contre elles. L'enjeu est clair : préserver et valoriser ce site remarquable, tout en construisant un projet durable, réaliste et adapté aux attentes du territoire. Une phase

de travail de fond s'engage désormais et associera les services de l'État, l'Agglomération, les partenaires locaux, les habitants et les associations.

Les élus entendent également retravailler le dossier de l'extension de la maison de santé en concertation avec les professionnels de santé. Le projet actuel, jugé insuffisant au regard du vieillissement de la population et de l'évolution des métiers de santé, sera réévalué afin de mieux répondre aux besoins futurs du territoire. La Maison de Santé de Brétignolles est aujourd'hui reconnue comme un modèle exemplaire pour relever les enjeux de santé de demain (lire pages 4 et 5). Elle sera appelée à jouer un rôle encore plus important dans les années à venir.

Désormais en ordre de marche, les élus municipaux s'emparent donc pleinement de leurs fonctions et engagent leurs actions auprès des services municipaux afin de mener à bien leurs projets.

Les résultats des élections municipales

Les résultats du scrutin municipal du 15 mars 2026 sont les suivants. La liste Pour Brétignolles a obtenu 1 966 voix, soit 51%, contre 1 889 voix et 49% pour la liste Réussir Brétignolles, le nouveau souffle. 3 958 électeurs se sont rendus aux urnes sur un total de 5 347 inscrits. La participation était donc de 74,02%, un score bien plus élevé que la moyenne nationale : 57,2% au 1^{er} tour.

Avec cette méthode, nous allons gagner du temps et le maîtriser plutôt que de subir le temps juridique. Nous allons reprendre la main sur le destin de la Normandelière et travailler de manière apaisée. Ce n'est pas un renoncement, c'est le début de quelque chose.

Claude Villain et Thierry Biron

Vos élus municipaux et leurs fonctions

Majorité municipale



Claude VILLAIN
Maire



Thierry BIRON
Co-maire et 1^{er} adjoint,
Aménagement du territoire, travaux structurants et urbanisme



Charlotte COURDESSES
2^e Adjointe
Communication, coordination stratégique de la vision 2032, engagement des habitants



Nicolas GRISET
3^e Adjoint
Finances et suivi budgétaire



Sylvie TESSON
4^e Adjointe
Culture et associations



Anthony HERVELIN
5^e Adjoint
Sport et associations



Justine BLOND
6^e Adjointe
Environnement et gestion durable



Olivier GUERIN
7^e Adjoint
Santé, bien-être et accompagnement du vieillissement (EHPAD)



Brigitte DELISLE
8^e Adjointe
Logement, solidarités et intergénérationnel



Cathy VINCENT
Déléguee
Affaires scolaires et périscolaires



Céline LELEU
Déléguee
Dynamisme économique et attractivité commerciale



Géraldine BLONDEL
Déléguee
Événementiel et animations



Sonia FUSILLIER
Déléguee
Jeunesse et vie citoyenne



Mathieu NOBIRON
Délégué
Mobilités et appui aux travaux



Daniel GUERIN
Conseiller municipal



Claudine CARON
Conseillère municipale



Pierre BINOT
Conseiller municipal



Patrick BRISSET
Conseiller municipal



Agnès TARALLE
Conseillère municipale



Didier PASQUINI
Conseiller municipal



Christophe MORIT
Conseiller municipal



Geneviève MICHON
Conseillère municipale

Retrouvez les commissions municipales en flashant ce QR Code



Minorité municipale



Armelle LE BACQUER
Conseillère municipale



Gilbert BRILLANT
Conseiller municipal



Pascal BOURIAU
Conseiller municipal



Frédéric PORTAIS
Conseiller municipal



Cécile BOISSINOT
Conseillère municipale



Marion PEZZANO
Conseillère municipale



Enzo GUILLET
Conseiller municipal



La réussite de la Maison de Santé pluridisciplinaire : une dynamique collective au service du territoire



> Mai 2026 : visite de l'établissement par le Directeur Régional de l'Agence Régionale de Santé.

Véritable laboratoire d'innovations en matière de soins de proximité, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Brétignolles-sur-Mer fait la fierté de la commune. La Municipalité a décidé de réévaluer le projet de ses futurs locaux pour être à la hauteur de cette exemplarité et préparer dès aujourd'hui l'équipement de demain.

Perspective : se préparer à l'évolution démographique

La Vendée est en pleine mutation démographique. Selon Mickaël Blanchet, docteur en géographie au Gérontopôle des Pays de la Loire et chercheur à l'université d'Angers, le département de la Vendée devrait compter 750 000 habitants d'ici 2040, contre 700 000 en 2021.

Mais c'est la structure par âge de cette population qui retient l'attention : la part des personnes de 65 ans et plus, aujourd'hui d'un habitant sur quatre, devrait approcher un sur trois à l'horizon 2040. Quant aux plus de 80 ans, le chercheur parle de « gérontocroissance » pour décrire leur progression accélérée. Des chiffres qui ne sont pas sans conséquences pour les territoires côtiers comme Brétignolles-sur-Mer, particulièrement attractifs auprès des retraités. Ehpad saturés, services de soins sous pression : pour éviter cela, les besoins en structures de proximité vont croître significativement.

Un contexte qui donne tout son sens au projet d'extension de la maison de santé locale et à celui du site des Gatinelles afin de se préparer plutôt que subir l'évolution démographique.

Une structure d'excellence au service des soins de proximité

Depuis plusieurs années, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Brétignolles-sur-Mer s'est imposée comme un modèle dans le paysage de l'offre de soins de proximité. Médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, infirmiers... une équipe pluriprofessionnelle engagée, unie autour d'une même ambition : faciliter l'accès aux soins pour tous les Brétignollais. Ce qui distingue cette structure, c'est l'ampleur et la qualité de ses initiatives. Des protocoles pluriprofessionnels permettent une coordination exemplaire entre les praticiens et la prise en charge des soins non programmés, avec des créneaux dédiés chaque jour aux situations aiguës, évite à de nombreux patients un recours potentiellement inutile aux services des urgences. En complément, une salle d'examen dédiée aux premiers secours permet à l'établissement de se positionner comme un levier essentiel d'amélioration de l'accès aux soins et de désengorgement des structures hospitalières.

Un acteur incontournable de l'innovation, de la prévention et de la formation

En plus de la coordination des moyens humains, c'est aussi la mutualisation des moyens techniques qui fait toute la force de l'établissement. En effet, organisée en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA), la Maison de Santé peut faciliter la mutualisation de certains investissements, notamment pour l'acquisition de matériel innovant, comme des dispositifs de dépistage dermatologique. Ce type

d'équipement, parfois difficile à financer à l'échelle d'un seul professionnel, peut contribuer à améliorer l'accès des patients à une première évaluation, dans un contexte où les délais de rendez-vous chez certains spécialistes demeurent importants.

En matière de prévention, la Maison de Santé est également pionnière avec une multitude d'initiatives comme Octobre Rose, le Mois Sans Tabac, la Mission Retrouve Ton Cap pour les enfants en surpoids, les Ateliers du Soleil contre les cancers cutanés : autant d'actions concrètes, portées avec conviction par les professionnels et l'infirmière ASALEE (Action de santé libérale en équipe), qui font de cette structure un acteur central de la santé publique locale.

Lieu de stage attractif pour l'ensemble des professions de santé, l'établissement joue également un rôle clé dans la formation des futurs praticiens et dans l'attractivité du territoire. L'Agence Régionale de Santé (ARS) suit avec un fort intérêt l'expérience menée ici ; une sorte de petit hôpital local, de dispensaire référent, qui fait rayonner la ville bien au-delà de ses frontières.

Un succès qui révèle une limite structurelle urgente à dépasser

Ces éléments, conjugués à une organisation coordonnée, à des choix stratégiques pertinents au sein de la SISA et à un partenariat territorial solide, ont permis à l'établissement de devenir une structure reconnue, attractive et pleinement intégrée dans son environnement.

En quelques sortes victime de son succès, la Maison de Santé se heurte désormais à une limite structurelle : ses locaux actuels sont devenus trop étroits. Les demandes d'intégration de nouveaux professionnels se multiplient, les besoins de la population augmentent, et la dynamique d'innovation exige de l'espace pour se déployer pleinement.

Face à cette réalité, la Municipalité a pris une décision responsable : remettre le projet à plat, en toute transparence, avec les professionnels de santé et les partenaires, pour repartir sur des bases solides et construire un équipement véritablement adapté au long terme. Il ne s'agit pas de ralentir le projet, mais de corriger dès maintenant pour éviter une erreur structurelle demain.



”

Pour Claude Villain, Maire, et Thierry Biron, Co-Maire et 1^{er} Adjoint de la Ville, le constat est clair : « Le projet initialement prévu est déjà sous-dimensionné par rapport aux besoins réels et aux enjeux à venir. Notre Maison de Santé est un véritable laboratoire d'expériences en matière d'offre de soins de proximité. Il ne faut pas freiner cette belle dynamique d'innovations. C'est justement parce que nous voulons perpétuer cette exemplarité et accompagner la croissance de cet établissement que nous avons décidé de réétudier le projet qui nous apparaissait sous-dimensionné pour répondre aux besoins à moyen et long terme. »

Évolution de l'usage des salons 1 et 2 de la Maison des Jardins

Dans le cadre du développement de la Maison de Santé, les salons 1 et 2 de la Maison des Jardins ont vocation à être mis à disposition des professionnels de santé. Ces espaces sont aujourd'hui utilisés par les services municipaux ainsi que par une dizaine d'associations pour l'organisation de réunions. Cette utilisation représente environ une cinquantaine de créneaux par an et par salle, soit l'équivalent d'une trentaine de jours d'occupation par salon lorsqu'elle est rapportée au nombre d'heures effectivement utilisées. **Consciente de l'importance de ces lieux pour la vie associative, la Municipalité travaille à la mise en place de solutions alternatives adaptées aux besoins de chaque structure. Les élus rencontrent actuellement l'ensemble des associations concernées afin d'identifier, avec elles, les réponses les plus appropriées.**

Les prochaines étapes du projet municipal :

1 Une solution intermédiaire envisagée dès l'automne

Les salons 1 et 2 de la Maison des Jardins, située à proximité, seront réaménagés pour ne pas prendre de retard dans l'installation des nouveaux praticiens tout en préservant les bonnes conditions d'accueil de la Maison de Santé.

2 Réévaluation des besoins et des possibilités techniques

Un travail approfondi est mené en concertation avec les professionnels de santé pour définir précisément les besoins du territoire en cohérence avec l'évolution démographique et les nouvelles technologies du secteur de la santé.

3 Relance de la consultation cet été

À l'issue de cette réévaluation, une nouvelle consultation sera lancée pour concevoir un équipement ambitieux, durable et cohérent avec les besoins réels. Ainsi, la future Maison de Santé continuera d'être un élément phare dans notre offre de soins sur la commune, en lien avec le projet global d'aménagement des Gatinelles qui inclura l'EHPAD.

Parole d'élus



Olivier GUÉRIN,
*Adjoint à la Santé,
bien-être et accompagnement
du vieillissement (EHPAD)*

Médecin spécialisé en Santé Publique et Médecine Sociale, je travaille à l'Institut de Cancérologie de l'Ouest. 1 600 salariés dont 250 médecins contribuent à la prise en charge annuelle de plus de 50 000 patients. J'y suis directeur du Département d'Information Médicale, dont l'activité consiste à recueillir, fiabiliser et analyser les données issues des prises en charge hospitalières, afin d'assurer le financement juste de l'établissement, de produire des indicateurs d'activité utiles au pilotage, de répondre aux exigences réglementaires et de participer à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, dans le strict respect de la confidentialité des données de santé.

Cette activité a nécessité au cours de ma carrière de mettre en place une organisation et une étroite collaboration avec tous les professionnels de l'établissement qu'ils soient médicaux, paramédicaux ou administratifs. Mon engagement municipal découle de la possibilité de contribuer au développement de la Santé à Brétignolles, selon sa définition dans le préambule de la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. ».

Je vais mettre toute mon énergie de futur retraité au service de 2 projets particulièrement structurants : l'extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et la reconstruction de l'EHPAD sur le site des Gatinelles en cohérence avec le projet plus vaste d'y créer un lieu intergénérationnel.

Chiffres clés actuels :



700m²

surface actuelle
de la Maison de
Santé



35

professionnels de santé : médecins,
pharmaciens, infirmiers, podologues,
kinésithérapeutes, orthoptistes, ostéopathes,
orthophonistes, psychologue, diététicienne,
infirmière hypnothérapeute



7

médecins généralistes
actuellement
(+ 1 à partir de mi-juillet)



2

nouveaux médecins
généralistes sont
attendus fin 2026



La ferme littorale de la Normandelière : un patrimoine culturel et naturel remarquable

Au cœur d'un paysage remarquable où se côtoient 3 milieux naturels (dune/estran, zone humide et prairie bocagère), la Ferme de la Normandelière, est un témoin précieux de l'histoire locale où les modes de vie étaient profondément ancrés dans la proximité avec le littoral.

Située sur un site marqué par la rencontre des plaques armoricaine et aquitaine, la ferme s'inscrit dans un contexte géologique unique, étudié par des spécialistes du monde entier. Schistes, granites, argiles et failles composent des sols contrastés, souvent difficiles à travailler. Ici, la charrue se heurtait à la roche ; là, l'argile rendait les cultures complexes. Il fallait aussi s'adapter à la proximité de la mer avec ses embruns et ses vents puissants et le sable des dunes.

Grâce au témoignage précieux de Joseph Michon, arrivé avec sa famille en 1929 et exploitant la ferme jusqu'en 1999, c'est tout un pan de mémoire qui reprend vie.

Arrivés de Saint-Révérend, ses proches furent d'abord impressionnés par le bruit de l'océan. Trois générations et sept enfants partageaient alors deux pièces de vie, dans une organisation simple mais ingénieuse où laiterie, cave, four, grenier et espaces de stockage complétaient l'habitation. Autour, les bâtiments agricoles accueillèrent jusqu'à 45 bovins, une quarantaine de moutons, ainsi qu'un gerbier,



> Joseph Michon.

construction rare destinée à stocker des gerbes de blé de taille modeste. Chaque champ portait un nom évocateur, reflet de son histoire ou de ses caractéristiques, comme « le Pez de la carrière », « les Courroies », « Ecagauille » « Félix » ou « le Quarteron ». « C'était plus facile pour savoir où il fallait aller »

Avec ce travail de la terre, c'est toute une organisation sociale qui se dessine. On se rendait à pied jusqu'à la foire de la Mothe-Achard pour vendre les bêtes. Des ouvriers agricoles venaient proposer leurs bras à La Chaize-Giraud. Les moissons étaient marquées par la venue de la batteuse et le rassemblement des familles pour s'acquitter des nombreuses tâches. Le blé récolté (et mis dans des sacs de 80 kilos) était

partagé entre propriétaires, semences et production de farine, qui nécessitait un trajet jusqu'au moulin de Saint-Révérend. Les enfants participaient dès leur plus jeune âge notamment pour garder les troupeaux de moutons dans les dunes. Enfant, Joseph Michon gardait les troupeaux de moutons dans la dune à la sortie de l'école : « A 13 ans, 15 ans peut-être, quand mon père disait, tu vas aller dans « le quarteron » avec les 6 bœufs. Ben ! il fallait que je me débrouille. Pour faire tourner les bœufs : le brabant, il tourne d'un côté, mais il fallait inverser le versoir »

Dans les années 1960, il voit évoluer les pratiques vers une agriculture plus intensive, mais par expérience continue à cultiver betteraves et choux, que les bêtes préféraient à l'ensilage. Il rapporte à ce propos une petite anecdote : « Les conseillers agricoles sont venus. Ils voulaient tout chambouler. Il fallait faire de l'ensilage. J'ai commencé à donner un peu d'ensilage aux bêtes. Les bêtes regardaient, mais elles n'avaient pas l'air d'être très friandes de cette histoire. Alors que lorsque l'on donnait des betteraves et du chou, il ne restait plus rien dans la mangeoire. » C'est pour ça que j'ai continué à faire des betteraves et des choux. Avec du bon foin, cela faisait de la bonne nourriture ».

Mais au-delà de ce « patrimoine culturel et naturel remarquable » la Normandelière séduit par la beauté de ses paysages. Ses points de vue offrent un panorama exceptionnel, où se mêlent, en un seul regard, bocage, zone humide, ferme, dune et océan. Ce lieu unique invite à la découverte et à la transmission, entre nature et mémoire vivante.

EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous rappelons aux lecteurs que les textes publiés dans cette rubrique sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Le nouveau conseil municipal semble enfin organisé

Nous, élus de la liste « Réussir Brétignolles », représentant la moitié de la population brétignolaise, sommes conscients du rôle à tenir pour porter votre intérêt pour le futur de notre collectivité.

Nous participerons aux différents projets menés par la majorité tout en veillant à protéger les réalisations faites lors de nos derniers mandats, à préserver la dynamique positive que nous avons insufflée pour toujours améliorer l'attractivité de notre belle commune. A ce jour deux sujets ont mérité notre intervention en conseil municipal car ils mettent en péril :

- pour une part la maison des jardins, dédiée aux associations brétignolaises, par la suppression annoncée des salons 1 et 2 qui seraient transformées pour accueillir 3 nouveaux praticiens alors que nous proposons à la majorité des autres solutions d'hébergement pour les professionnels de santé. La reprise du projet d'extension de la maison de santé nous semble nécessaire mais pas au détriment des associations qui se verraient être privées de deux salles nécessaires à leurs activités.
- et d'autre part, le retrait du recours en cassation pour la Normandelière qui amène plusieurs questions.
 - Que va devenir ce site dit remarquable dans les années à venir ? Pour quels projets ?
 - Est-ce la fin des activités nautiques qui participent à l'intérêt général pour les Brétignolais et les touristes. Nous demandons à la majorité d'étudier la possibilité de réaliser un bassin de baignade en partie sur l'emplacement de l'ancien, même si en zone remarquable, de s'engager à consulter les Brétignolais sur différents scénarios et enfin de proposer une vision claire de l'avenir de l'école de voile et plus largement de la mise à l'eau des bateaux à moteur.

Nous restons vigilants et à l'écoute des brétignolais afin de préserver le bien-vivre ensemble à Brétignolles sur mer.

Les élus de Réussir Brétignolles-sur-Mer

Notre objectif : l'efficacité collective

Depuis le 16 mars, l'équipe municipale « Pour Brétignolles » s'est mise au travail. Si ces premières semaines ont pu paraître discrètes, elles ont été intenses et consacrées à ce qui conditionne la réussite d'un mandat : une organisation solide, la mise en place d'une nouvelle méthode, en confiance avec les services municipaux.

Pour nous, cette complémentarité élus / agents constitue le socle d'une action municipale durable.

La majorité de notre équipe découvre la fonction d' élu, la vie en collectivité « de l'intérieur » ainsi que la variété des missions et des responsabilités.

Nous avons également tenu à ce que chaque élu de la majorité exerce un rôle actif dans la conduite des affaires municipales. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice en participant aux groupes de travail, aux réflexions, aux arbitrages et au suivi des projets. C'est notre conception de la responsabilité collective.

En même temps que ce travail d'installation, la gestion du quotidien se poursuit et les premiers projets structurants du mandat sont en cours d'élaboration. Ils donneront lieu, d'ici la fin d'année, à des temps d'échanges avec les habitants.

Nous sommes convaincus que le temps consacré à la méthode se retrouvera dans la qualité de notre action au profit des habitants, des résidents secondaires et des touristes.

L'été qui s'ouvre sera aussi l'occasion de vivre pleinement et de suivre attentivement le déroulement de la saison touristique pour en tirer les enseignements nécessaires : fréquentation, mobilité, activité économique, animations associatives, nautiques et culturelles...

C'est ensemble, élus, agents, partenaires et habitants, que nous construirons le Brétignolles de demain.

Bon été à tous.

Groupe Pour Brétignolles

Seul on va plus vite - Ensemble, on va plus loin.

Partageons la plage pour un été serein !

Du nord au sud de la ville, les plages brétignollaises réjouissent petits et grands ! Pour que chacun profite de la mer en toute sécurité, voici tout ce qu'il faut savoir avant de poser votre serviette.

Plages surveillées du 1^{er} juillet au 30 août

6 plages bénéficient d'une surveillance assurée par les nageurs sauveteurs de la SNSM mandatée par la Ville pour assurer cette mission :

De 11h30 à 19h

- Plage du Marais Girard
- Plage de la Normandelière
- Plage de Dunes 1
- Plage de Dunes 2

De 12h à 19h

- Plage de la Parée
- Plage de la Sauzaie

En dehors de ces horaires et de ces plages, la baignade n'est pas surveillée et donc dangereuse. Soyez prudents, évitez de prendre des risques et soyez particulièrement attentifs aux enfants : vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux !

Attention au tracteur de plage

Un tracteur intervient régulièrement sur les plages de la Normandelière et de la Parée pour la mise à l'eau des bateaux. Pour votre sécurité et celle de vos proches, laissez-lui le passage et restez vigilants lors de ses passages.

SÉCURITÉ DES BAINADES - Plage de Dunes 1

Signification des signaux de baignades

	BAIGNADE SURVEILLÉE SANS DANGER APPARENT Bathing supervised without perceived danger		ZONE DE BAIGNADE SURVEILLÉE Bathing supervised zone
	BAIGNADE SURVEILLÉE AVEC DANGER LIMITÉ OU MARQUÉ Bathing supervised with limited or reported danger		POLLUTION OU PRÉSENCE D'ESPÈCES AQUATIQUES DANGEREUSES, ZONE MARINE ET SOUS-MARINE PROTÉGÉE Pollution or presence of aquatic species dangerous, protected marine and underwater zone
	BAIGNADE INTERDITE Bathing forbidden		CONDITIONS DÉFAVORABLES DE VENT POUR CERTAINS ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES Unfavorable wind conditions for some nautical equipments
			ZONE DE PRATIQUES AQUATIQUES ET NAUTIQUES Aquatics and nautical activities zone

En dehors des heures de surveillance : appeler les urgences - call emergency
 15 : SAMU - Emergency medical services | 18 : Pompiers - Fire Brigade
 112 : European emergency number

Signaux de baignade : consultez les panneaux

À l'entrée de chaque plage, des panneaux explicatifs présentent la signification des différents signaux de baignade. Prenez le temps de les lire : ils indiquent non seulement les conditions de baignade du moment, mais aussi les zones délimitées à respecter pour la baignade,

le surf et le kite. Une lecture rapide qui peut faire toute la différence pour partager l'espace en toute sérénité.

Chiens autorisés sur la plage avant 10h et après 20h

Merci de respecter cette réglementation pour le confort et la sécurité de tous les baigneurs.

Une délégation dédiée à l'événementiel



>Géraldine Blondel.

Brétignolles-sur-Mer a la chance de pouvoir compter sur un tissu associatif particulièrement riche et dynamique. Tout au long de l'année, les associations, les commerçants, les artisans et la municipalité elle-même contribuent à faire vivre la commune à travers de nombreux rendez-vous sportifs, culturels, festifs ou solidaires. Afin de mieux accompagner cette dynamique, la municipalité a souhaité créer une délégation dédiée à l'événementiel. Sa mission sera de travailler de manière transversale avec les services municipaux et l'ensemble des acteurs afin d'optimiser l'organisation, de faciliter la coordination des besoins et de veiller à une utilisation cohérente des moyens humains, matériels et financiers mobilisés par la commune.

Cette fonction a également vocation à renforcer le dialogue avec tous les acteurs et à accompagner le développement de nouveaux projets sur notre territoire, comme à la Normandelière. L'objectif est de permettre à chacun de continuer à faire rayonner Brétignolles-sur-Mer dans les meilleures conditions, été comme hiver, au bénéfice des habitants et des visiteurs de la commune.

Nombre d'élèves en baisse à l'école publique Benjamin Rabier

Les effectifs scolaires de l'école publique ne permettent pas de maintenir le nombre de classes pour la rentrée 2027. La Direction des services départementaux de l'éducation nationale a donc acté la fermeture d'une classe de CM1.

Toutefois, les élus municipaux restent mobilisés auprès des équipes pédagogiques afin de veiller à ce que les conditions d'accueil et de scolarité restent bonnes pour tous.

Les jardiniers se sont appropriés le nouveau site de la Girardièrre

Inaugurés l'hiver dernier, les nouveaux jardins familiaux situés rue des Aubépines viennent compléter l'offre déjà existante avec les jardins de Saint-Grégoire. L'organisation des deux sites est coordonnée par l'association des jardins familiaux brétignollais. A ce jour, les 36 parcelles de 50 m² du site de la Girardièrre sont exploitées par de nouveaux

jardiniers ravis de cet aménagement qui a la particularité d'être de forme circulaire. Cela répond à une volonté d'intégration paysagère mais aussi et surtout pour un accès central à la ressource en eau. L'objectif des jardins familiaux est de permettre un accès à une alimentation de qualité, créer du lien social et favoriser la biodiversité.





Le dico d'Hugo

C'est quoi un îlot de chaleur urbain ?

Un îlot de chaleur urbain est une zone en ville où il fait plus chaud qu'aux alentours, surtout en été et la nuit. Ce phénomène s'explique par une prédominance minérale (nombreux bâtiments, routes et parkings) qui absorbent la chaleur du soleil le jour et la restituent lentement la nuit, empêchant l'air de se rafraîchir. Le manque de végétation, qui rafraîchit naturellement l'air grâce à l'ombre et à l'évaporation de l'eau, accentue aussi cette surchauffe. Résultat : lors des périodes chaudes, la ville peut rester de 4 à 10°C plus chaude que la campagne voisine, ce qui peut gêner le confort des habitants et aggraver les effets des canicules.

Planter des arbres, laisser la place au végétal, créer des espaces verts et les gérer de manière raisonnée ou désimperméabiliser les sols permet de limiter ces "bulles de chaleur" et de rendre la ville plus agréable à vivre. Chacun peut participer à limiter l'îlot de chaleur urbain en créant un jardin végétal plutôt que minéral : planter un arbre, des arbustes, des plantes grimpantes ou encore en créant une mare, les possibilités sont nombreuses.

Retrouvez les chroniques mensuelles d'Hugo « Ouvrons l'œil ! » sur : bretignollessurmer.fr/ouvrons-œil

Des cours de skate au skatepark des Morinières

Depuis son inauguration à l'automne 2025, le skatepark brétignollais, situé au Parc des Morinières, connaît un vif succès auprès des « riders ». Dans la dynamique du développement de la pratique de la glisse urbaine, l'association du Pays de St Gilles Croix de Vie, Ride 4 All, y propose des entraînements hebdomadaires de skateboard le lundi :

- **17h15** : baby-skate (4-6 ans) ;
- **18h** : kids (6-12 ans) ;
- **18h45** : ados (12-16 ans).

Infos et inscriptions :

www.ride4all.fr | R4Askateclub@gmail.com | 06 73 95 20 80



Une nouvelle saison artistique à la Maison des Frères



> Les 3 lauréates du Salon des Artistes Amateurs entourées des membres du jury.

Début avril, la Maison des Frères a vibré pour la 4^e édition du Salon des Artistes Amateurs. Avec plus de 500 visiteurs venus admirer les 39 œuvres exposées par 39 artistes vendéens, le thème « La vie en bleu » a séduit tous les visiteurs. Pour la deuxième année consécutive, le jury a récompensé une sélection 100% féminine. Trois prix ont été décernés : le prix du jury à Sylvie Neau pour son acrylique "Porto", le prix du public à Marie Duverger pour son pastel sec "Savane" et le prix des enfants à Laëtitia Renouf (alias Loeti) pour son acrylique "L'âme de Cyan". La saison des expositions a depuis bien démarré avec encore 7 artistes à découvrir d'ici l'automne.

Plus d'infos : www.bretignolles-sur-mer.fr/maison-des-freres

Bruits de voisinage : quelles règles s'appliquent ?

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage, réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore du type tondeuses à gazon, perceuse, tronçonneuse peuvent être effectuées :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Quelles sorties dans les mois à venir ?

Le guide des sorties estivales est disponible en ligne mais aussi en version papier sur demande à la mairie et à l'office de tourisme. Retrouvez-y les événements organisés par la commune et ceux annoncés par les associations locales.



Cimetières : un site pour faciliter vos recherches

La numérisation des données concernant les concessions des cimetières de la Ville permet d'effectuer une recherche en ligne des emplacements ou de connaître les concessions échues par exemple.

Rendez-vous sur : <https://www.bretignolles-sur-mer.fr/demarches-funeraires/>

Cliquez sur « Rechercher un défunt, une concession »

